Ville d'Allauch



CONSEIL MUNICIPAL

Un Conseil municipal (9 juillet au Logis-Neuf) marqué par les enjeux de sécurité incendie en présence du chef de la caserne des Pompiers d'Allauch/Plande-Cuques

Le Conseil municipal s'est réuni samedi dans la cour de l'école du Logis-Neuf, conformément à l'engagement d'organiser le conseil municipal une fois par an dans l'un des noyaux villageois de la commune pour plus de proximité.

Monsieur le Maire a invité le lieutenant Eric Maréchal, chef du Centre de Secours d'Allauch/Plan-de-Cuques, à ouvrir la séance pour présenter les dispositifs mis en œuvre pour la défense contre les incendies ainsi que les bons gestes à adopter pour limiter les risques. Il a salué la décision du report du feux d'artifice du 14 juillet en raison du risque incendie et de la sécheresse qui sévit actuellement dans notre département.

Un hommage appuyé a ensuite été rendu à Eric Maréchal qui prend sa

--footer-center 1/2

retraite après 7 années d'engagement en tant que chef du centre de secours d'Allauch/Plan-de-Cuques.

Publié le 07 juillet 2022

Au programme de ce Conseil municipal, en extérieur et en public : des mesures en faveur de la surveillance des massifs forestiers et de la transition énergétique, le vote du budget supplémentaire, le soutien au tissu associatif, la préparation de la rentrée scolaire et l'organisation de manifestations en vue de la rentrée culturelle.

Parmi les principales délibérations adoptées par ailleurs à une large majorité :

- > Des mesures en faveur de la surveillance des massifs forestiers : Acquisition d'un 4x4 de liaison
- > Mise en œuvre du Plan Environnement : Transition énergétique : acquisition de véhicules électriques, installation et pose de bornes de recharge
- > Budget supplémentaire Subventions aux établissements publics de la commune et aux associations
- Mise en œuvre du Plan Culture soutien au tissu associatif : Signature d'une convention avec l'association du Musée Marcel Pagnol pour l'organisation du « Concours de nouvelles Marcel Pagnol à Allauch » et avec l'association « Allauch BD » pour l'organisation de la 6ème édition du festival de bande dessinée « Bulles Électriques », demande de subvention pour l'équipement matériel et mobilier nécessaire à l'aménagement et à la création d'une médiathèque
- > Signature d'une convention de raccordement électrique de caméras de vidéoprotection sur la route des 4 saisons

>

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot 13190 Allauch HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi : 8h30 > 12h30 - 14h > 18h Vendredi : 8h30 > 12h - 14h > 17h30 Samedi : 8h30 > 12h